



LE PRESIDENT



Bujumbura, le 25/09/2023

130/PAN/...../2023

CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D'AOUT 2023, POUR LA PERIODE DU 25 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2023

N°	JOUR ET DATE	ACTIVITES PROGRAMMEES
1.	Lundi, le 25/09/2023 Avant-midi ✓ 9h00 ✓ 11h00	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Réunion du Bureau ; ☛ Travaux en commissions ; ☛ Réunion du Bureau élargi ; ☛ Travaux en commissions en continu.
2.	Mardi, le 26/09/2023 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Séance plénière <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse et adoption du projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire d'août 2023, pour la période du 25 septembre au 09 octobre 2023 ; ☛ Travaux en commissions.
3.	Mercredi, le 27/09/2023 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Travaux en commissions ; ☛ Descente conjointe des commissions permanentes ayant respectivement l'agriculture et les affaires sociales dans leurs attributions, relative à l'évaluation de l'état des lieux du fonctionnement du BBN et de l'ABREMA ainsi que la mise en place de l'ABREVPA et de l'ANAMSSA (début); ☛ Travaux en commissions.

4.	<p>Jeudi, le 28/09/2023 ✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Travaux en commissions ; ☞ Descente conjointe des commissions permanentes ayant respectivement l'agriculture et les affaires sociales dans leurs attributions, relative à l'évaluation de l'état des lieux du fonctionnement du BBN et de l'ABREMA ainsi que la mise en place de l'ABREVPA et de l'ANAMSSA (suite); ☞ Travaux en commissions.
5.	<p>Vendredi, le 29/09/2023 ✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Travaux en commissions ; ☞ Descente conjointe des commissions permanentes ayant respectivement l'agriculture et les affaires sociales dans leurs attributions, relative à l'évaluation de l'état des lieux du fonctionnement du BBN et de l'ABREMA ainsi que la mise en place de l'ABREVPA et de l'ANAMSSA (suite et fin); ☞ Sport.
6.	<p>Lundi, le 02/10/2023 ✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Séance plénière Présentation devant le Parlement réuni en Congrès du « Rapport de mise en œuvre du Plan d'actions du Gouvernement, pour le deuxième semestre, exercice 2022-2023 » ; ☞ Travaux en commissions.
7.	<p>Mardi, le 03/10/2023 ✓ Avant-midi (9h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Séance plénière <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse et adoption des amendements du Sénat sur le « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de la Convention sur les privilèges et immunités du Fonds mondial de lutte



	<p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<p>contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme » ;</p> <p>➤ Analyse et adoption en seconde lecture du « Projet de loi organique portant modification de la loi n°1/ 08 du 17 mars 2005 portant Code de l'organisation et de la compétence judiciaires » ;</p> <p>☞ Travaux en commissions.</p>
8.	<p>Mercredi, le 04/10/2023</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<p>☞ Séance plénière</p> <p>Questions orales avec débat adressées au Ministre ayant la santé publique dans ses attributions sur le « Rapport d'audit de capacité de gestion budgétaire du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA », produit par la Cour des comptes ;</p> <p>☞ Travaux en commissions.</p>
9.	<p>Jeudi, le 05/10/2023</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<p>☞ Travaux en commissions ;</p> <p>☞ Travaux en commissions.</p>
10.	<p>Vendredi, le 06/10/2023</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<p>☞ Travaux en commissions ;</p> <p>☞ Sport.</p>
11.	<p>Lundi, le 09/10/2023</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ (11h00)</p>	<p>☞ Réunion du Bureau ;</p> <p>☞ Travaux en commissions ;</p> <p>☞ Réunion du Bureau élargi ;</p> <p>☞ Travaux en commissions en continu.</p>

**LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Hon. Abel GASHATSI

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE**

Très Hon. Gelase Daniel NDABIRABE

